

**Description**

Cet habitat correspond à des ripisylves occupant le lit majeur des cours d'eau (recouvert en général d'alluvions récentes et soumis à des crues régulières). Les essences caractéristiques de cet habitat sont les Saules, les Peupliers, les Ormes, les Aulnes, les Erables, les Tamaris et diverses lianes.

Il est possible de distinguer deux grands types d'habitats : les forêts à bois tendre (saulaies, saulaies-peupleraies, peupleraies noires) et les forêts à bois durs (Peuplier blanc, Frênes, Ormes, Tilleuls, Chênes...).

Cet habitat joue plusieurs fonctions écologiques importantes : corridor de déplacement pour la faune (notamment chauves-souris et oiseaux), zone refuge et de reproduction pour de nombreuses espèces, protection naturelle des berges et ralentissement des vitesses d'écoulement lors des crues, régulation de la nappe phréatique.

Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
mauvais	sans objet

Situation en PACA :

Fréquent le long de tous les cours d'eaux permanents à régime méditerranéen. Son état de conservation est toutefois très variable, allant d'un simple liseré d'arbres discontinu à une belle ripisylve mûre de plusieurs mètres de largeur.



Ripisylve corridor le long de l'Argens - Photo : DOCOB Val d'Argens

ETAGE DE VEGETATION	
3000 m	NIVAL
2100 m	ALPIN
1600 m	SUBALPIN
900 m	MONTAGNARD
600 m	SUPRA-MEDITERRANEEN
100 m	MESO-MEDITERRANEEN
0 m	THERMO-MEDITERRANEEN



Ripisylve bordant le Rhône - Photo : JM. Salles

Liens utiles

DOCOB :
www.side.developpement-durable.gouv.fr

Fiches INPN + cahiers d'habitats :
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>

Facteurs de vulnérabilité

- habitat en voie de régression, rareté des belles stations larges et mûres.
- milieu très souvent soumis à la dynamique fluviale.
- habitat sensible à l'introduction d'espèces allochtones : Platane d'Orient, Mûrier, Faux-Indigo buissonnant, Robinier...

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- travaux d'aménagement des cours d'eau.
- pollution des eaux.
- gestion brutale par coupe rase (prévention des crues, défrichements agricoles).

Actions favorables

- proscrire tout aménagement le long du cours d'eau au droit des stations remarquables de l'habitat (ripisylve large et/ou ancienne).
- éviter la création de trouées, qui rompent la continuité amont/aval (fonction corridor).
- préserver la dynamique globale du cours d'eau.
- lutte contre les espèces envahissantes.
- sensibilisation sur l'intérêt patrimonial de ces bords de rivière.